



**Comité de l'agriculture  
Session extraordinaire**

**RAPPORT DE M. L'AMBASSADEUR STEPHEN NDŪN'GŪ KARAU AU COMITÉ DE  
L'AGRICULTURE RÉUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE**

*19 octobre 2017*

**1 INTRODUCTION**

1.1. Depuis notre dernière réunion du 13 septembre, j'ai tenu des réunions de type salle E sur la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, le soutien interne et les restrictions à l'exportation, les 21 septembre, 22 septembre et 4 octobre, respectivement. J'ai également tenu une réunion de la Quadrilatérale-plus sur le coton le 13 octobre.

1.2. En outre, j'ai mené des consultations bilatérales avec les Membres et tenu des réunions dans diverses configurations, y compris une réunion avec les coordonnateurs de groupe le 6 octobre.

1.3. Enfin et surtout, j'ai assisté à la miniréunion ministérielle de Marrakech les 9 et 10 octobre. Cette réunion a été très utile et s'est caractérisée par un niveau élevé d'engagement de la part des Ministres, qui ont tous exprimé le souhait que la onzième Conférence ministérielle à Buenos Aires soit un succès.

1.4. Des discussions sur la détention de stocks publics et le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) se tiendront demain, vendredi 20 octobre, dans le cadre de sessions spécifiques du Comité de l'agriculture réuni en session extraordinaire.

**2 QUESTIONS DE FOND**

2.1. J'aimerais maintenant faire rapport de manière détaillée, point par point, sur les consultations que j'ai menées à ce jour.

**Soutien interne**

2.2. Le soutien interne reste la priorité pour une grande majorité de Membres. Cette question a fait l'objet de beaucoup d'attention à toutes les réunions que nous avons tenues jusqu'ici, ainsi que dans mes consultations avec les Membres. Elle figurait aussi parmi les principales questions examinées à la miniréunion ministérielle de Marrakech. Cet engagement ressort également de deux nouvelles communications qui seront présentées aujourd'hui, à savoir celle du Groupe ACP, reproduite dans le document JOB/AG/112, et celle de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, du Canada, du Chili et du Paraguay, reproduite dans le document JOB/AG/114.

2.3. Néanmoins, des divergences importantes demeurent dans les positions des Membres sur les questions de négociation, que vous connaissez tous très bien. Il reste parmi les Membres un profond désaccord entre:

- ceux qui sont favorables à une limite globale du soutien ayant des effets de distorsion des échanges, qu'elle prenne la forme d'un pourcentage de la valeur de la production ou d'un plafond monétaire; et

- ceux qui considèrent que la MGS devrait d'abord être éliminée – notamment parce qu'elle permet une concentration du subventionnement par produit – et qu'il faudrait au moins prendre quelques mesures en ce sens.

2.4. En outre, plusieurs Membres considèrent que les efforts devraient être proportionnels et que la charge ne devrait pas peser davantage sur certains Membres que sur d'autres. Ils estiment que de nouvelles disciplines basées sur les éléments existants – MGS et *de minimis* – seraient plus appropriées et ont mis en garde contre une solution universelle.

2.5. Tout en reconnaissant l'utilité de la proposition présentée par l'UE/le Brésil et les coauteurs, plusieurs Membres ont regretté l'absence de disciplines sur le soutien par produit et/ou de disciplines immédiates sur la catégorie bleue. Certains Membres ont rappelé leurs sensibilités concernant l'article 6:2 et les niveaux *de minimis* permis.

2.6. Certains Membres ont souligné la nécessité que tous les Membres apportent une contribution. Il a également été demandé de redéfinir les attentes et de faire preuve de réalisme et de flexibilité.

### **Coton**

2.7. La proposition du C-4 contenant un projet de décision ministérielle sur le coton a été distribuée le 11 octobre 2017 sous la cote TN/AG/GEN/46. Elle sera présentée aujourd'hui et les Membres auront ensuite la possibilité d'exprimer leurs vues à son sujet.

2.8. Les participants de la Quadripartite-plus ont formulé des observations préliminaires au sujet de la proposition du C-4 lors d'une brève réunion tenue le 13 octobre. Certains des Membres ayant formulé des observations regrettaient le niveau élevé d'ambition, tandis que d'autres ont demandé au C-4 de clarifier certains éléments de la proposition, y compris le traitement qu'il est proposé d'accorder aux pays en développement Membres.

2.9. J'aimerais également rappeler aux Membres qu'il y a sur la table d'autres propositions visant à progresser sur la question du soutien interne pour le coton, notamment celle présentée par le Brésil, l'Union européenne, la Colombie, le Pérou et l'Uruguay dans le document JOB/AG/99.

2.10. Enfin, nous devrions aussi garder à l'esprit le fait que, comme cela est indiqué dans la proposition du C-4, la question du coton comporte d'autres volets, y compris la dimension aide au développement, qui mérite notre attention soutenue.

### **Restrictions à l'exportation**

2.11. Les discussions menées à ce jour ont confirmé que de nombreux Membres étaient favorables à un résultat limité, essentiellement axé sur l'amélioration de la transparence des prohibitions et restrictions à l'exportation.

2.12. Bon nombre de Membres se sont félicités de la dernière proposition en date présentée par Singapour dans le document JOB/AG/101 et ont estimé qu'il était maintenant temps d'engager des négociations basées sur des textes à ce sujet.

2.13. Plusieurs Membres ont demandé des éclaircissements concernant certaines dispositions de la proposition de Singapour. Cette dernière a reconnu que certaines parties de sa proposition, en particulier le paragraphe 2, devraient peut-être être reformulées pour plus de clarté.

2.14. Certains Membres ont souligné l'utilité des mesures de restriction à l'exportation, en particulier des mesures saisonnières, pour les pays en développement Membres. Plusieurs Membres ont mis en garde contre des prescriptions en matière de notification trop rigoureuses pour ces pays.

2.15. Toutefois, plusieurs Membres ont émis l'avis que certains éléments qui n'étaient pas couverts dans la proposition de Singapour devraient eux aussi être pris en compte dans les discussions et que tout résultat limité à la onzième Conférence ministérielle devrait être complété par un programme de travail postérieur à la Conférence.

2.16. À cet égard, je prends note de la communication présentée par Israël, le Japon, la République de Corée, la Suisse et le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu dans le document JOB/AG/115, qui sera présentée aujourd'hui par ses auteurs.

2.17. Il conviendrait aussi de souligner que la plupart des Membres considèrent qu'un résultat sur les prohibitions et restrictions à l'exportation ne pourrait pas être envisagé sans un résultat plus global dans le cadre de l'ensemble des négociations sur l'agriculture.

2.18. Il est pris bonne note de ce dernier point. Nous comprenons tous parfaitement que l'engagement des Membres sur cette question, comme sur toute autre question d'ailleurs, est entièrement sans préjudice de leurs positions sur le résultat global de la Conférence de Buenos Aires.

2.19. En d'autres termes, les progrès accomplis sur cette question, comme sur toute autre question, seront évalués par les Membres au regard de la situation générale concernant les diverses questions actuellement examinées dans le cadre des négociations sur l'agriculture.

### **Accès aux marchés**

2.20. S'agissant de l'accès aux marchés, les Membres, y compris les auteurs, reconnaissent qu'un résultat concret dans ce domaine ne pourra peut-être pas être obtenu à la onzième Conférence ministérielle. En même temps, je n'ai entendu aucun Membre remettre en cause l'importance des réformes en matière d'accès aux marchés.

2.21. Le meilleur résultat possible auquel on pourrait s'attendre à la onzième Conférence ministérielle serait un programme de travail détaillé postérieur à la Conférence. La difficulté pour nous est de rédiger, dans le peu de temps dont nous disposons, un programme de travail qui soit acceptable pour tous afin de guider les négociations sur l'accès aux marchés qui seront menées après la onzième Conférence ministérielle. Certains Membres ont déjà mis en garde contre toute approche sélective qui pourrait potentiellement nous amener à "choisir" parmi les diverses questions relatives à l'accès aux marchés.

2.22. En outre, certains Membres ont soulevé spécifiquement la question de l'élimination de la SGS. À cet égard, je prends note de la communication présentée par la Fédération de Russie dans le document JOB/AG/116, qui a été distribuée ce matin et qui sera présentée aujourd'hui.

### **Concurrence à l'exportation**

2.23. S'agissant de la concurrence à l'exportation, je n'ai rien de nouveau à signaler. Comme cela a déjà été évoqué, certains Membres sont de l'avis que la question de la concurrence à l'exportation n'est toujours pas réglée et que ce point devrait être pris en considération dans un programme de travail postérieur à la onzième Conférence ministérielle.

2.24. Pour certains Membres, la priorité est pour l'instant de mettre en œuvre la Décision de décembre 2015 sur la concurrence à l'exportation.

### **Mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)**

2.25. S'agissant des mesures sanitaires et phytosanitaires, je crois comprendre que les auteurs poursuivent leurs consultations sur la meilleure façon d'avancer, mais que cette question n'est pas considérée comme pouvant faire l'objet d'un résultat concret à la onzième Conférence ministérielle.

## **3 CONCLUSION**

3.1. J'aimerais maintenant conclure mon rapport par quelques observations générales.

3.2. La miniréunion ministérielle de Marrakech a été très utile et nous a donné l'élan nécessaire pour poursuivre nos efforts à ce stade critique.

3.3. La Ministre Mme Malcorra nous en dira plus cet après-midi.

3.4. Néanmoins, il y a encore beaucoup à faire étant donné qu'il ne reste que **sept** semaines avant la onzième Conférence ministérielle, ce qui signifie qu'il ne reste en réalité que **cinq** semaines de travail.

3.5. Il est maintenant temps de traduire l'engagement dont nos Ministres ont fait preuve à Marrakech et la volonté commune de parvenir à un **résultat positif à la onzième Conférence ministérielle** par des **actes concrets**.

3.6. Qu'est-ce que cela signifie exactement?

3.7. Pour préparer le terrain et garantir le succès de la onzième Conférence ministérielle, notre objectif devrait être de soumettre aux Ministres un nombre limité de questions à examiner. Cela signifie que nous devons intensifier nos efforts ici à Genève et aplanir autant de divergences que possible en ce qui concerne les positions des Membres dans les négociations sur ces questions. L'expérience nous a appris que l'ordre du jour des Ministres doit être raisonnable si on veut obtenir des résultats.

3.8. Autrement dit, notre objectif devrait être d'indiquer clairement aux Ministres les résultats qui peuvent être envisagés à la onzième Conférence ministérielle dans le domaine de l'agriculture, en faisant en sorte qu'il leur reste le moins de points possible à négocier.

3.9. Selon la question, le résultat envisagé pourrait être un résultat concret, un programme de travail postérieur à la Conférence ou une combinaison des deux.

3.10. Cela étant, de quoi avons-nous besoin? J'aimerais mentionner **sept éléments** que je considère comme indispensables à notre succès.

3.11. Le **premier élément** est le **réalisme et le pragmatisme**: il n'est plus temps pour les Membres de présenter des "listes de souhaits" pour Buenos Aires. Nous devrions nous concentrer sur les résultats que nous pensons raisonnablement pouvoir obtenir, tout en respectant nos propres "lignes rouges" ainsi que celles des autres Membres.

3.12. Le **deuxième élément**, qui découle directement du premier, est **l'établissement de priorités et la concentration des efforts**: comme le Directeur général l'a indiqué à la réunion informelle des Chefs de délégation il y a un mois et l'a rappelé à Marrakech, nous devons établir des priorités parmi les questions et convenir des types de résultat qu'il est réaliste d'envisager à la onzième Conférence ministérielle.

3.13. Nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de discuter de résultats éventuels qui restent hors de portée. Dans nos discussions, nous devons nous concentrer sur les résultats qui peuvent raisonnablement être obtenus.

3.14. Dans les cas où il apparaît qu'un résultat concret ne pourra pas être obtenu à la onzième Conférence ministérielle, nous devrions commencer sans plus tarder à déterminer ce qui pourrait constituer un éventuel programme de travail postérieur à la Conférence. Cette discussion demandera aussi du temps et sera bien entendu difficile.

3.15. À cet égard, j'invite les auteurs des propositions à faire des suggestions sur ce qui pourrait constituer les éléments d'un éventuel programme de travail et à dialoguer avec les autres Membres en vue de parvenir à un consensus sur ces idées.

3.16. Le **troisième élément** est **l'équilibre**: tout le monde doit être prêt à apporter une contribution sous une forme ou une autre.

3.17. Le **quatrième élément** est **la flexibilité et l'imagination**: nous devons tous sortir de notre zone de confort et entrer dans la zone du "que se passerait-il si ...?" pour pouvoir aplanir les divergences et favoriser une convergence de vues.

3.18. Le **cinquième élément** est **la conscience de l'urgence**: comme je l'ai déjà dit, il ne nous reste que **cinq** semaines de travail. Cela signifie que nous devons accélérer notre processus de

négociation. Il faudra pour cela être en mesure de réagir rapidement aux idées avancées par les autres Membres.

3.19. Le **sixième élément** est **la transparence et l'inclusion**: intrinsèquement lié à l'élément précédent, cet élément est de la plus haute importance pour notre processus et continuera de guider nos travaux.

3.20. Enfin et surtout, le **septième élément** est **le sens de la responsabilité collective**: le système commercial multilatéral de l'OMC nous appartient. Le succès de Buenos Aires nous appartiendra collectivement. Il ne peut en être autrement et nous devons tous garder cela à l'esprit et travailler ensemble pour réussir.

---